



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 février 2001

**Location de locaux par la Ville de NIORT au Centre Hospitalier
Général Georges Renon**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010742001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Location de locaux par la Ville de NIORT au Centre Hospitalier
Général Georges Renon**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Du fait des constructions neuves correspondant au nouvel hôpital, un certain nombre d'anciens bâtiments du Centre Hospitalier Général ne sont plus utilisés. Or, ils pourraient rendre service ; en ce sens la Ville qui recherche des locaux pourrait ainsi en disposer pour donner satisfaction à la population par l'installation d'une crèche municipale ou associative, par la mise à disposition d'espaces aux associations, moyennant accord avec le Centre Hospitalier Général.

Après travaux d'aménagement et de mise aux normes supportés par la Ville et compte-tenu de ceux-ci, la Ville pourrait louer au Centre Hospitalier les locaux dits Médecine A (1400 m² surface utile), Trousseau (1700 m² surface utile) et l'ancienne crèche pour une durée de 5 ans moyennant le franc symbolique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la location ci-dessus décrite à intervenir entre la Ville de NIORT et le Centre Hospitalier Général ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir.

(Monsieur Bernard BELLEC, Président du Centre Hospitalier, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 41 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)